



Grand Cahors
Service de l'Eau et de l'Assainissement
BP 80281
46008 CAHORS

Service Abonnés :
servicefacturationeau@grandcahors.fr
05 65 20 88 20
du lundi au vendredi 8h - 12h / 13h30 - 17h30
Permanence : 118 Rue Wilson
Les Mercredis de 8h30 à 11h30 et de 14h à 17h
Urgence Technique :
8h - 12h / 13h30 - 17h30 : 08.00.46.00.00
soir et week-end : 06.85.30.72.32

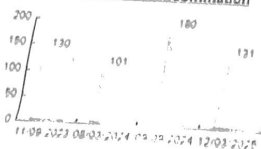
PAIEMENT PAR INTERNET :
cahorsagglo.fr "paiement en ligne"
IDENTIFIANT COLLECTIVITE : 039088

REFERENCE FACTURE CI-CONTRE

Titre exécutoire en application de l'article L. 262 A du livre des procédures fiscales, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions des articles L.1617-5, D.1617-23, R.2342-4, R.3342-8-1 et R.4341-4 du code général des collectivités territoriales par M. Le Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Cahors.

Date limite de réclamation :
60 jours à réception de la facture

Historique de consommation



Référence à
appeler

Adresse du
lieu d'habitat

N° du contrat : 28898

Titulaire : M. PEREIRA LUIS

1272 Route de Villefranche de Rouergue
Bâges
46000 CAHORS

SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE CAHORS
BÂGES - 46000 CAHORS

6024 020301 0056 2

M. PEREIRA LUIS
1272 BIS ROUTE DE VILLEFRANCHE
L'ESCALE
46000 CAHORS

Référence facture : 2025-EA-00-8597
Facture réelle du 19/05/2025

Eau

Consommation du 09/09/2024 au 12/03/2025

Voici la présentation simplifiée de votre facture

Détail au verso

Votre consommation d'eau

131 m³

Prix TTC du litre d'eau (hors abonnement) : 0,00239 €

Consommation

Montants
313,72

Total de la facture

313,72

Palement à 30 jours à réception

313,72 €

EN ESPECES (DANS LA LIMITE DE 300€) OU EN CARTE BANCAIRE, MUNI DU PRESENT AVIS, AUPRES D'UN BURALISTE OU PARTENAIRE AGREE (LISTE CONSULTABLE SUR LE SITE WWW.IMPOTS.GOUV.FR/PORTAIL/PAIEMENT/PAIEMENT-PROXIMITE).

Mandat de prélèvement SEPA
Mandat de prélèvement SEPA : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le créancier à renvoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du créancier. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

DATE et LIEU

SIGNATURE

M. PEREIRA LUIS
1272 BIS ROUTE DE VILLEFRANCHE
L'ESCALE
46000 CAHORS

TIP SEPA

Référence Unique de Mandat : TIPSEPA0460030010000000000000859725
ICS : FRB37775/1883
Référence : 4 AA 25 0000000000008597 J 105 46

Créancier : CA GRAND CAHORS

Montant : 313,72 €

CENTRE D ENCAISSEMENT DES
FINANCES PUBLIQUES
TSA 73980

92894 NANTERRE CEDEX 9

Joindre un relevé d'identité bancaire

001110500252 PEREIRA LUIS
941133000175 100900000000000085970460034975706